

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 688

présenté par
M. Véran

ARTICLE 16

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« de l'intéressé »

les mots :

« du titulaire du contrat de travail concerné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.